

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **30 avril 2025 à 19 h 00**
à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Martine Lampron
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum.
Monsieur Dominic Doucet, directeur général et greffier adjoint, est également présent.

25-04-144

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

25-04-145

Accès au Portail Entreprise – Agence du revenu du Canada – Nouvelle trésorière

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, que l'accès au Portail Entreprise de l'Agence du revenu du Canada soit octroyé à madame Fatoumata Kaboré, nouvellement directrice des finances et trésorière de la Ville de Princeville, ainsi que de confirmer l'accès pour monsieur le maire, Gilles Fortier.

QUE les accès de messieurs Danis Beauvillier et Serge Bizier soient révoqués, ainsi que celui de madame Louise Bergeron

QUE le maire et la directrice des finances et trésorière soient autorisés à signer tout document pour donner effet à cette résolution

ADOPTÉE

25-04-146

Accès Plateforme Clic Revenu – Nouvelle Trésorière

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, de révoquer les accès suivants :

Monsieur Mario Juaira, anciennement directeur général comme représentant autorisé et responsable des services électroniques;

Madame Louise Bergeron, anciennement trésorière comme représentante autorisée et responsable des services électroniques;

QUE les accès suivants soient autorisés :

Monsieur Dominic Doucet, actuellement directeur général comme représentant autorisé et responsable des services électroniques;

Madame Fatoumata Kaboré, actuellement directrice des finances et trésorière comme représentante autorisée et responsable des services électroniques;

QU'à ce titre, les représentants ci-mentionnés et dûment autorisés, puissent :

- consulter le dossier de la Ville et agir au nom et pour le compte de la Ville, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de la Ville pour l'application ou l'exécution des **lois fiscales**, de la **Loi sur la taxe d'accise** et de la **Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires**, en communiquant avec eux par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de la Ville aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la Ville, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de la Ville à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de la Ville et agir au nom et pour le compte de la Ville, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

QUE la Ville de Princeville accepte que le ministre du Revenu communique aux représentants, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur la Ville et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

QUE le directeur général et la directrice des finances et trésorière soient autorisés à signer tout document pour donner effet à cette résolution

ADOPTÉE

25-04-147

Procuration pour Retraite Québec – Nouvelle Trésorière

Sur proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu, le maire s'abstenant de voter, de donner l'autorisation à madame Fatoumata Kaboré de faire parvenir la présente résolution à Retraite Québec, comme l'indique la lettre reçue le 20 novembre 2023;

QUE la présente résolution tienne lieu de procuration, pour que madame Kaboré puisse agir pour et au nom de la Ville de Princeville à titre de responsable et ainsi d'obtenir un nom d'utilisateur auprès de Retraite Québec.

ADOPTÉE

25-04-148

Services Canada – Agent principal – Nouvelle Trésorière

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu, le maire s’abstenant de voter, de nommer et d’autoriser la directrice des finances et trésorière, madame Fatoumata Kaboré, à agir comme agent principal pour toutes les transactions relatives au relevé d’emploi sur le site de Services Canada.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

25-04-149

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 :33

ADOPTÉE

Dominic Doucet, directeur général
et greffier adjoint

Gilles Fortier, maire